



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

29 septembre 2025

L'AMF publie les dernières données sur l'évolution du marché monétaire à fin juin 2025

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met à jour sa publication sur l'évolution du marché des fonds monétaires français, en s'appuyant sur les rapports réglementaires dus au 30 juin 2025. Cette publication intègre une série de graphiques sur des indicateurs retraçant l'évolution du marché entre le 30 juin 2023 et le 30 juin 2025, ainsi que des tendances plus récentes sur les encours des fonds.

Contexte réglementaire

Conformément à l'article 37 du règlement sur les fonds monétaires (*Money Market Fund regulation* ou MMF), les gérants de fonds monétaires doivent transmettre à leur autorité compétente pour chacun de leurs fonds un rapport à fréquence trimestrielle pour les fonds représentant un encours de plus de 100 millions d'euros et à fréquence annuelle pour les autres fonds.

Une publication qui comprend six métriques clés

Cette publication comprend un ensemble de graphiques illustrant les tendances du marché à travers l'évolution des métriques suivantes :



encours ;

- durée de vie moyenne pondérée des actifs ou WAL (*Weighted Average Life*) ;
- maturité moyenne pondérée des actifs ou WAM (*Weighted Average Maturity*), la WAM donnant une indication sur la sensibilité d'un fonds à une variation des taux d'intérêt ;
- coussins de liquidités quotidiens et hebdomadaires ;
- performance ;
- répartition de l'actif des fonds monétaires par type d'émetteurs.

L'AMF rappelle que la fiabilité des informations présentées dans cette étude repose sur la qualité des données transmises par les sociétés de gestion.

En savoir plus

Indicateurs sur le marché des fonds monétaires français entre le 30 juin 2023 et le
📅 30 juin 2025

Mots clés

FONDS MONÉTAIRES

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS



DOSSIER

GESTION D'ACTIFS

22 octobre 2025

La directive AIFM 2



SUPPORT ÉVÉNEMENT

GESTION D'ACTIFS

16 octobre 2025

Webinaire -
Présentation du
régime de garantie des
services des sociétés
de gestion



COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

15 octobre 2025

L'Autorité des marchés
financiers publie les
enseignements de ses
contrôles thématiques
sur la gouvernance et
le rôle des dirigeants
des sociétés de gestion
de portefeuille



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

